

Et j'ai chanté, chanté !

CONCOURS DE LA CHANSON FRANCOPHONE

Institut français du Cambodge

Règlement et inscription

L'Institut français du Cambodge organise un concours de chanson francophone, dans le cadre de la Semaine de la Francophonie.

Article 1 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute personne résidant au Cambodge, à partir de 10 ans.

La participation est ouverte aux candidats souhaitant chanter en solo ou en groupe.

Chaque participant/groupe enregistre une chanson de son choix. La chanson doit être intégralement en français. Des idées de chansons sont proposées en annexe.

La chanson doit être envoyée au format mp3 en veillant à la qualité de l'enregistrement. C'est à partir de ce support que s'effectuera la 1ère sélection.

Le nom du fichier mp3 doit impérativement comprendre le nom du candidat (ou du groupe) et le titre de la chanson (ex : Nom.Prénom_Titre). L'envoi du fichier devra être accompagné de la fiche d'inscription ci-jointe.

Pour éviter les problèmes d'envoi liés à des fichiers mp3 trop lourds, ne pas hésiter à utiliser des systèmes de partage de fichier en ligne (dropbox, Wetransfer, Smash.fr...) et à nous contacter en cas de problème.

Article 2 : Sélection des candidats

L'enregistrement de la chanson, accompagné de la fiche d'inscription signée, devra être adressé à l'adresse mail suivante ; coopfr.ifc@gmail.com jusqu'au 1er mars 2024 inclus.

Les candidats sélectionnés par l'Institut français seront invités à participer à la finale qui se déroulera en public le 20 mars 2024 sur la scène de l'Institut français du Cambodge.

Le 20 mars, les finalistes chanteront la chanson avec laquelle ils ont candidaté. Les lauréats seront récompensés par des prix selon leur classement.

Article 3 : Droit à l'image

Tout au long du concours, des photographies et des vidéos des participants pourront être prises et diffusées sur les réseaux sociaux et le site de l'Institut français du Cambodge et de ses partenaires.

Pour tous les participants, la signature de la fiche d'inscription vaut acceptation de ces conditions.

Article 4 : Calendrier

- Jusqu'au 1er mars 2024 inclus : réception des candidatures
- 12 mars 2024 : annonce des finalistes
- 20 mars 2024 : répétition générale et finale du concours de la chanson francophone

Article 5 : Critères de sélection

Les critères de sélection pour la première étape de sélection sont :

- Qualité vocale
- Interprétation
- Originalité dans le choix ou dans l'interprétation de la chanson
- Qualité de la prononciation en français

La présence scénique sera également un critère de sélection lors de la finale.

Article 6 : Jury

Les décisions du comité de sélection des finalistes et du jury de la finale sont souveraines et sans appel.

Article 7 : Finale à Phnom Penh

Les frais de transport pour se rendre à Phnom Penh, l'hébergement et les repas sont à la charge des participants. Les candidats retenus pour la finale devront impérativement être disponibles pour les répétitions qui se dérouleront à l'Institut français du Cambodge le 20 mars 2024 dans la matinée. Tout participant mineur doit être accompagné d'un adulte tout au long de l'évènement.

Annexe : Idées de chansons

La chanson sélectionnée par le participant peut appartenir à ces différents répertoires :

1/ La nouvelle scène francophone : Angèle, Pomme, Clara Luciani, Juliette Armanet, Yseult, Suzane, Lous and the Yakuza, Chilla, Stromae, Camelia Jordana, Slimane, Diam's, Vitaa, BB Brunes...

2/ Les incontournables de la variété française et francophone : Benjamin Biolay, M (Matthieu Chedid), Téléphone, Cœur de Pirate, Céline Dion (en français), Benabar, Patrick Bruel, Louis Attaque, Raphaël, Vincent Delerm, Tryo, Kali, Kyo, Vanessa Paradis, France Gall, Françoise Hardy, Véronique Sanson, Michel Sardou, Francis Cabrel, Jacques Higelin, Boby Lapointe...

3/ Le patrimoine français : Joe Dassin, Barbara, Charles Aznavour, Serge Reggiani, Léo Ferré, Georges Brassens, Jean Ferrat, Claude Nougaro, Boris Vian, Juliette Gréco, Yves Montand, Charles Trénet... revisité à la manière contemporaine.

4/ Les compositions originales : chaque candidat est encouragé à créer sa propre chanson !

Les artistes interprètes ci-avant mentionnés ont tous des chansons qui peuvent convenir à ce concours. N'hésitez pas à chercher des playlists sur Internet (Spotify, Youtube, Deezer...) pour plus d'idées, notamment en sélectionnant un style de musique que vous aimez.

L'originalité est récompensée, alors n'hésitez pas à chercher un artiste qui surprendra le jury !